

Les Lions ont résisté avant de céder face aux Bleus



VOLTE-FACE DE SONKO SUR LA "DETTE CACHÉE"

Samba K. Ndiaye active la Haute Cour de Justice

● Samba Kara NDIAYE leader du parti NADEMS sort de sa réserve. À travers les colonnes de la Dépêche, le responsable politique, candidat recalé à l'élection présidentielle de 2024, estime que le Sénégal n'est pas un pays de complots. L'ancien journaliste, s'exprimait au lendemain de la sortie controversée de l'ancien PM Ousmane Sonko dans la presse française.

● Selon Samba Kara NDIAYE, le leader du Pastef en rétro-pédalant sur ce sujet, a tout simplement franchi la ligne rouge. "Que la Haute Cour de Justice soit saisie sans délai. Un homme qui manipule l'opinion publique, qui accuse sans preuve, et qui utilise les médias étrangers pour discréditer son propre pays ne peut pas rester impuni", a-t-il martelé.



KOUMPENTOU

Près d'une tonne de cocaïne interceptée par la douane



SOUTIEN AUX LIONS DU SÉNÉGAL

Le Maire de Kaolack Serigne Mboup Lance un Appel à la Mobilisation



SECTEUR FRONTALIER DE MOUSSALA

Opération de démantèlement et de destruction de dragues

Le Secteur frontalier de Moussala a mené une opération d'envergure le long de la lisière frontalière, les 13 et 14 juin 2026, dans le cadre de la sécurisation des frontières et en application stricte du décret interdisant toute activité d'orpaillage et d'exploitation minière dans un rayon de 500 mètres du fleuve Falémé.

À cette occasion, les éléments de la Police aux Frontières ont intercepté et détruit six (06) dragues qui opéraient illégalement en territoire sénégalais. Dans le détail, deux (02) de ces embarcations ont été neutralisées au niveau du village de Faranding, et quatre (04) autres à Kolia.



À la vue des forces de l'ordre, les exploitants de ces dragues, tous de nationalité étrangère, se sont jetés dans le fleuve pour rejoindre le territoire malien, fuyant ainsi toute interpellation. Cette intervention réussie témoigne de la détermination de la Police aux Frontières à faire respecter la souveraineté nationale, à lutter efficacement contre le pillage de nos ressources minières et à traquer sans relâche l'immigration irrégulière dans les zones frontalières.

La Police est et reste mobilisée pour vous protéger et invite ainsi la population à contacter gratuitement le 800 00 17 00 pour toute information utile.

SEDHIOU

La police intercepte quelque 91 kg de chanvre indien



La Brigade Régionale des Stupéfiants (BRS) de Sédhiou a opéré, le jeudi 11 juin, aux environs de 03 heures 30 minutes, une importante saisie de

cinq (05) sacs de chanvre indien, ainsi que d'une moto et d'un vélo abandonnés par deux trafiquants en fuite.

Cette opération fait suite à

l'exploitation minutieuse d'un renseignement opérationnel faisant état du transit imminent de convoyeurs par un embarcadère clandestin situé dans la commune de Bona.

Une surveillance accrue de six heures sur les différents points de passage stratégiques a permis de repérer un individu suspect qui venait d'éteindre le moteur de sa moto à quelques centaines de mètres du dispositif. Localisé par les agents, le suspect a réussi à s'extirper in extremis lors de la tentative d'interpellation. Dans sa fuite, ses cris d'alerte ont averti un second complice, qui a également réussi à s'évanouir dans la nature en profitant de la densité de l'obscurité.

Le ratissage immédiat de la zone a permis de découvrir, dissimulés dans la mangrove, une moto et un vélo de transport. La fouille des sacs en sisal qui y étaient solidement arrimés a révélé la présence de plusieurs blocs de chanvre indien.

Les opérations de pesée légale effectuées dans les locaux du service ont donné les résultats suivants :

- Sur la moto : trois (03) sacs d'un poids total de 61 kg (deux sacs de 15 kg et un sac de 31 kg).
- Sur le vélo : deux (02) sacs d'un poids total de 30 kg (soit 15 kg par sac).

Le poids total de la drogue saisie s'élève à quatre-vingt-onze (91) kilogrammes de la variété dite « verte ».

La marchandise prohibée ainsi que les moyens de transport ont été placés sous scellés. Les investigations se poursuivent activement afin d'identifier et d'interpeller les fugitifs.

La Police est et reste mobilisée pour vous protéger et invite ainsi la population à contacter gratuitement le 800 00 17 00 pour toute information utile.

INSTITUT ISLAMIQUE AL AZHAR DE FATICK

Cérémonie de levée des couleurs

Ce lundi 15 juin 2026, un détachement du Commissariat central de Fatick s'est rendu à l'Institut Islamique Al Azhar pour y présider la cérémonie solennelle de levée des couleurs nationales.

Cette initiative, portée par l'administration de l'établissement dans le cadre de ses journées culturelles, s'inscrit pleinement dans la pérennisation du projet EDUPOLSEN (Éducation aux valeurs policières et citoyennes au Sénégal).

À l'issue de la cérémonie, qui a débuté à 08h00, les fonctionnaires de police ont animé une séance de sensibilisation et d'échanges avec l'assistance — composée massivement d'élèves, du corps enseignant et de parents d'élèves — autour des thématiques suivantes : La signification des couleurs nationales ; Les symboles de la République ; Le civisme et le patriotisme ; Le rôle de la Police Nationale au service de l'école et de



la communauté.

Prenant la parole, le Directeur de l'institut, par ailleurs Imam de la mosquée Al Azhar, a vivement remercié la Police Nationale pour sa réactivité et sa présence hautement symbolique. Il a profité de cette tribune pour exhorter la communauté à une collaboration

étroite avec les forces de l'ordre, tout en invitant les élèves à s'inspirer de la rigueur et du dévouement des fonctionnaires de police, érigés en modèles de citoyenneté.

Servir, notre vocation ; Protéger, notre mission. Dans l'honneur, au service de la loi.

GROUPE UNIVERS MÉDIAS

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
Babacar GUËYE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Siaka NDONG

LA DÉPÊCHE

TEL: 78 184 95 94
EMAIL: ndongsiaka@gmail.com
ADRESSE: 7° Étage Touba-Sandaga

RÉDACTEUR EN CHEF
Moustapha CISSE

GRAND REPORTER:
El Hassane SALL

RÉDACTION
Siaka NDONG
Moustapha CISSE
El Hassane SALL
Thierno Amet DIONG
Mamadou DIEYE

INFOGRAPHISTE
Cheikh Mbacke DIOUF

150 DÉTENUS MINEURS À LA MAC DE HANN

Les acteurs plaident pour des centres spécialisés afin de leur éviter la prison

Par Magued Mbaye



La maison d'arrêt et de correction (MAC) pour mineurs de Hann a célébré la Journée de l'Enfant Africain sous le thème :Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant en Afrique". Occasion saisie par les acteurs de l'enfance de plaider pour des centres spécialisés afin d'éviter la prison aux mineurs.

Composée de 150 détenus, la maison d'arrêt et de correction pour mineurs de Hann a célébré la Journée de l'Enfant Africain. Selon la directrice, Seynabou Ndong Talla, cette journée rappelle le courage des enfants, l'éducation de qualité et à la dignité. "Leur sacrifice continue d'inspirer car en 1976, ils ont élevé leur voix pour défendre leur droit à un engagement en faveur des droits et du bien-être de tous les enfants du continent africain", dit-elle. Et de poursuivre: "Le thème choisi cette année rappelle que l'accès à l'eau potable, à des sanitaires adéquates et à de bonnes pratiques d'hygiène constitue un droit fondamental pour chaque enfant". A l'en croire, dans un établissement pénitentiaire pour mineurs, cette célébration revêt une signification particulière. "Elle nous rappelle que, quelles que soient les circonstances ayant conduit un enfant en conflit avec la loi à se retrouver ici, il demeure avant tout un enfant, porteur de droits, de rêves et d'un potentiel à développer. Notre mission ne se limite pas donc à l'aspect sécuritaire uniquement. Elle consiste également à encadrer, éduquer, protéger, accompagner et préparer la réinsertion sociale de ces jeunes afin qu'ils puissent reprendre leur place dans la société en tant que citoyens responsables et épanouis", laisse-t-elle entendre. A l'endroit des enfants, elle soutient que leur situation actuelle ne définit pas leur avenir. "Les erreurs

commises, les difficultés rencontrées ou les épreuves traversées ne doivent jamais vous faire perdre espoir ni oublier votre valeur en tant qu'êtres humains. Vous êtes avant tout des enfants, porteurs de rêves, de talents et d'un immense potentiel. Cette période de votre vie doit être une occasion de réflexion, d'apprentissage et de reconstruction. Croyez en votre capacité à changer, à grandir et à bâtir un avenir meilleur", lance-t-elle. Elle indique que le chemin ne sera peut-être pas facile, mais chaque effort fournit aujourd'hui pour leur instruire, acquérir un métier, cultiver le respect et la discipline, en leur rapprochant de la personne qu'ils souhaitent devenir demain. Elle les invite à s'investir dans les activités éducatives qui leur sont proposées et de garder confiance en l'avenir car étant les bâtisseurs de l'Afrique de demain. Elle renseigne que ces jeunes bénéficient de formation et certains sont candidats au BFM et à l'entrée en sixième. Elle invite les parents à les accompagner pour qu'ils ne sombrent pas dans la délinquance. Le représentant des enfants, Serigne Mansour Gaye a magnifié l'organisation de cette journée. "Nous sommes des mineurs privés de liberté, mais avant tout, nous sommes des enfants. Comme tous les enfants du monde, nous avons des rêves, des espoirs, des talents et le désir de construire un avenir meilleur. Nos parcours n'ont pas toujours été faciles. Certains d'entre nous ont connu des difficultés, des erreurs, des blessures ou des choix que nous regrettons. Nous croyons que chacun mérite une seconde chance et la possibilité de devenir aujourd'hui. Mais nous refusons de croire que notre vie se résume à notre passé familial, de nos amis et une meilleure version de lui-même", dit-il. Et de renchérir: "La détention est une épreuve. Elle nous éloigne de nos temps pour apprendre de nos

erreurs, pour grandir et pour préparer notre retour parfois de nos repères. Pourtant elle nous offre aussi un temps de réflexion dans la société". Il lance un message à l'endroit de ses camarades. "En cette journée spéciale, nous voulons adresser un message à tous les enfants qui souffrent, qui se sentent oubliés ou qui traversent des moments difficiles, ne perdez jamais espoir. Même dans les périodes les plus sombres, il existe une lumière qui peut nous guider", martèle-t-il. Ces enfants prisonniers ont fait la promesse de travailler sur eux-mêmes, de saisir les opportunités offertes et de tout mettre en œuvre pour devenir des citoyens responsables, utiles à leur familles.

Adamo Sow, journaliste et protecteur des enfants:" Les familles ne doivent pas être des démissionnaires"

"Je suis assez submergé par une très grande émotion quand je suis entré ici. Et quand j'ai suivi ces jeunes garçons déclamer leur vécu, leur situation et leur trajectoire. Tout ce qu'ils ont vécu et surtout le pardon qu'ils ont demandé tout à l'heure lors des déclamations du concours de poèmes. Cela m'a beaucoup touché", dit-il. Et d'ajouter: "La justice sait être humaine et je pense que c'est très important. Un jeune détenu est venu voir une juge en marge de cette célébration, la trouver et interagir avec elle. c'est une image qu'on doit fixer et qu'on doit retenir de cette journée. La justice c'est en fait un côté éducatif". Il est d'avis que personne ne naît délinquant. "Le problème reste les déterminismes à savoir les environnements et les circonstances autour de l'enfant qui le mènent malheureusement à passer à l'acte. On doit faire attention au premier socle de l'enfant qui est la famille", fait-il savoir. Il est d'avis que la famille est en crise et c'est toute la société qui paye. "Nous avons construit des jeunes qui devaient être citoyens, mais qui sont allés passer à l'acte délictueux et qui se retrouvent à la barre de la société. Je pense que le rôle de la famille est indexé et ne doit pas être démissionnaire", soutient-il. Il plaide pour une reconversion.

Maï Ndim Diop, présidente du tribunal pour enfants de Pikine Guediawaye:" Il faut des centres spécialisés pour éviter la prison aux enfants"

"Que ce soit à l'étape d'enquête avec le parquet, le juge d'instruction, le tribunal, l'adjudication du jugement, les enfants doivent être accompagnés. "Les magistrats chargés de ces questions sont veillés à ce

que les enfants soient accompagnés par les spécialistes. À l'étape où je vais prendre l'adjudication du jugement, les juges pour enfants sont assistés par des éducateurs spécialisés dans le domaine de l'enfance", dit-elle. Et d'ajouter: "Nous avons l'habitude de dire que l'adjudication pour enfants, c'est une grande famille. Donc les enfants, leur place n'est pas la prison. Elle vient en dernier lieu. C'est quand on n'a pas d'autres alternatives que l'enfant est envoyé en prison. Mais si nous avons les moyens nécessaires et les centres dont nous avons besoin pour faire notre travail, nous pensons qu'aujourd'hui, il n'y aurait pas d'enfants en prison". Occasion saisie pour elle d'évoquer le déficit de moyens pour que ces enfants puissent être accompagnés avec des structures pour pouvoir les maintenir dans un cadre répondant à certaines conditions. Elle plaide pour plus de centres spécialisés où les enfants peuvent aller apprendre des métiers dans des environnements où ils peuvent s'épanouir.

NÉCROLOGIE Décès de l'ancienne gloire de la lutte Amadou Katy DIOP



Rappel à Dieu hier d'Amadou Katy DIOP, Grand champion de lutte et ancien champion d'Afrique ayant participé à plusieurs jeux olympiques. Décès survenu du cours du match du Sénégal vs la France.

Source: Mbaye Jacques DIOP

AFFAIRE DE LA "DETTE CACHÉE"

Par Samba Kara NDIAYE

Sonko passe à table face aux caméras de la presse française

La patrie n'est pas un terrain de jeu pour les ambitieux sans scrupules. La patrie, c'est le sang de nos ancêtres, la sueur de nos paysans, l'espoir de nos enfants. Et aujourd'hui, cette patrie est salie. Souillée par des mots. Des mots lourds, lancés à la légère sur les ondes de RFI et de France 24. Des mots qui, s'ils étaient vrais, auraient dû être portés devant les institutions de la République, et non pas balancés comme une bombe médiatique pour semer le doute et la discorde.

Ousmane Sonko, vous avez franchi une ligne rouge

Accuser le Sénégal de « dette cachée », c'est accuser le peuple sénégalais de complicité. C'est cracher sur le travail de ceux qui, chaque jour, se lèvent à l'aube pour construire ce pays. C'est trahir la confiance de ceux qui croient encore en l'avenir de notre nation. Et surtout, c'est porter atteinte à la crédibilité de notre État, à sa stabilité, à sa souveraineté.

Nous ne sommes pas un pays de complots. Nous ne sommes pas un pays où l'on peut, impunément, jeter l'opprobre sur des



institutions entières sans la moindre preuve. Nous sommes un État de droit. Un État où la parole a un poids, où les mots ont des conséquences, où la calomnie et la diffamation ne peuvent pas être des armes politiques.

Ousmane Sonko, vous avez parlé de « dette cachée ». Où sont vos preuves ? Où sont vos documents ? Où est votre transparence ? Vous

qui exigez des comptes à tout le monde, où sont les vôtres ?

Il faut rappeler les faits : vous aviez déjà évoqué cette prétendue « dette cachée » en tant que Premier ministre. À l'époque, l'ancien président Macky Sall avait même envoyé des avocats pour vous demander de fournir les preuves. Vous ne les avez jamais apportées. Pourtant, aujourd'hui, vous osez répéter ces mêmes accusations, devant les médias français, en avouant les avoir formulées de manière partisane, sans fondement.

déstabiliser le Sénégal et servir vos ambitions personnelles.

Un homme qui agit ainsi trahit la confiance du peuple. Un homme qui agit ainsi sape les fondements de notre démocratie.

Le Sénégal mérite mieux que cela. Le Sénégal mérite des dirigeants qui le respectent. Des dirigeants qui, au lieu de le diviser, le rassemblent. Des dirigeants qui, au lieu de le salir, le grandissent.

Votre attitude, Monsieur Sonko, est une insulte à tous ceux qui se battent pour un Sénégal uni, fort et prospère. Elle est une trahison à l'égard de ceux qui ont foi en notre démocratie. Et elle est, surtout, une haute trahison à l'égard de la nation tout entière.

Nous exigeons des excuses. Des excuses publiques. Des excuses sans ambiguïté. Car le mal est fait. Le doute est semé. Et les conséquences, vous les porterez.

Mais les excuses ne suffiront pas. Nous exigeons aussi que la justice fasse son travail. Que la Haute Cour de Justice soit saisie sans délai. Un homme qui manipule l'opinion publique, qui accuse sans preuve, et qui utilise les médias étrangers pour discréditer son propre pays ne peut pas rester impuni. Vous devez être poursuivi pour diffamation, manipulation de l'opinion publique et atteinte à la sûreté de l'État.

À ceux qui, comme moi, croient en un Sénégal debout, je dis : ne baissons pas les bras. Ne laissons pas des paroles irresponsables briser ce que nous avons construit ensemble. Le Sénégal est plus fort que les ambitions personnelles. Le Sénégal est plus grand que les calculs politiques. Et le Sénégal mérite mieux que des polémiques stériles.

La révolution pacifique que nous portons, celle de l'unité, de la transparence et de l'espoir, ne sera pas entachée par les agissements de ceux qui préfèrent la division à la construction.

Le chemin de l'espoir passe par la vérité. Et la vérité, aujourd'hui, exige que Ousmane Sonko réponde de ses actes.

Là réside le mal. Là réside la haute trahison

Et ce n'est pas la première fois que vous mentez aux Sénégalais. Depuis 2021, avec l'affaire Sweet Beauty, vous avez nié vous y être rendu, avant de vous rétracter en affirmant que c'était à cause d'un mal de dos. Un mensonge. Puis, vous avez menti sur une prétendue « dette cachée », sans la moindre preuve, avant d'avouer avoir formulé ces accusations en tant que président de votre parti, de manière délibérée.

Ce n'est pas seulement une question de mensonge. C'est une question de manipulation délibérée. Vous avez utilisé votre position de Premier ministre pour lancer des accusations graves, puis, incapable de les étayer, vous les avez répétées à l'étranger, en les attribuant à votre parti, comme si cela les rendrait plus légitimes. Non. Cela ne fait que révéler votre mépris pour les institutions et votre mépris pour la vérité.

Si cette dette cachée existait vraiment, pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncée avec des preuves tangibles lorsque vous étiez aux commandes ? Pourquoi n'avez-vous pas saisi la Cour des comptes, l'Assemblée nationale, ou le président de la République de l'époque ? La réponse est simple : parce que ces accusations sont infondées, et que vous les utilisez aujourd'hui pour

LA REPENTANCE, SEULE VOIE DE SALUT FACE AU MYTHE DE LA DETTE CACHÉE

REPENTANCE, RESPONSABILITÉ ET SALUT ÉCONOMIQUE
La seule voie pour sortir le Sénégal de la spirale de la dette cachée

LA REPENTANCE

- Reconnaître la bêtise
- Le regretter sincèrement
- S'engager à ne plus la répéter

LA VOIE DE SALUT

- Reconnaître auprès du FMI et des partenaires que l'affaire était un canular politique
- S'engager à plus de responsabilité et de cohérence à l'avenir
- Restaurer la crédibilité et la confiance

CONSEQUENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

DEFIANCE
ISOLEMENT
RECESSION
FAILLITE

RESTAURER LA CONFIANCE

S'ENGAGER POUR PLUS DE RIGUEUR ET DE TRANSPARENCE

ASSUMER LA RESPONSABILITÉ

RECONNAÎTRE LA VÉRITÉ

**CRÉDIBILITÉ
CONFIANCE
CROISSANCE
PROSPÉRITÉ**

ÉTABLIR LES RESPONSABILITÉS DES ARTISANS DE LA SUPERCHERIE POLITIQUE

POUR UN SÉNÉGAL RESPONSABLE, CRÉDIBLE ET PROSPÈRE

La seule manière de se relever d'une erreur est d'en reconnaître l'existence et d'en assumer la responsabilité. C'est tout le sens de la repentance : admettre la faute commise, en éprouver un sincère regret et prendre l'engagement ferme de ne plus la reproduire. C'est le seul chemin permettant de se libérer durablement des conséquences d'une mauvaise décision. Dans le dossier de la prétendue « dette cachée », le gouvernement sénégalais gagnerait à adopter une démarche similaire. Pour sortir de la spirale aux conséquences économiques et financières préoccupantes, il devrait reconnaître auprès du FMI et des autres partenaires financiers que cette affaire relevait avant tout d'une controverse politique dont les répercussions sur la crédibilité financière du pays n'avaient pas été pleinement mesurées. Il lui appartiendrait ensuite de s'engager à faire preuve, à l'avenir, de davantage de rigueur, de responsabilité et de cohérence dans les déclarations et prises de position des autorités publiques. Une telle démarche constituerait sans doute la voie la plus crédible pour restaurer la confiance, préserver les intérêts du Sénégal et établir clairement les responsabilités de ceux qui ont contribué à la diffusion de ce qui apparaît, aux yeux de plusieurs analystes, comme une manœuvre politique aux conséquences particulièrement lourdes pour l'économie nationale.

Aya DIOP

POUR AVOIR RENIE LEUR ENGAGEMENT

Les élites dirigeantes ont plongé le Senegal dans l'incertitude

Instrumentalisation de la Justice, Assemblée vassalisée, deals et magouilles au sommet de l'Etat, président de la République omniscient et omnipotent. Autant de maux qui plombent l'envol du Sénégal et dont les Assises nationales avaient fait le diagnostic avant de prescrire un remède capable de le guérir à jamais de ces maux qui l'accablent depuis son indépendance. N'ayant pas suivi l'ordonnance du Professeur Mbow issue de la Charte de Bonne gouvernance démocratique, qu'ils ont fini par ranger dans les tiroirs, les régimes Apr et Pastef qui se sont succédé ont plongé le Sénégal dans l'incertitude.

En choisissant délibérément de s'asseoir sur les Assises nationales qu'ils avaient pourtant paraphées, les candidats Macky Sall d'abord puis Diomaye Faye devenus présidents de la République ont raté le coche. Car au vu de la trajectoire qu'aurait pu prendre le Sénégal après la deuxième et troisième alternance et le sentier périlleux qu'il est en train d'emprunter, que de regrets, que de frayeurs. Alors que l'on espérait qu'avec le départ de Macky Sall qui avait failli plonger le Sénégal dans le chaos avec la centaine de morts qui ont jalonné sa route, et la mise en œuvre des Assises signées par Diomaye Faye, le pays disposerait enfin d'instruments qui pourraient le mettre à l'abri de changements violents pour assainir la gouvernance démocratique de notre jeune nation, revoilà le nouvel élu qui nous retourne à la case départ. Aujourd'hui, les Sénégalais, confrontés à l'incertitude du lendemain



ont peur. Pourtant que n'a pas dit le candidat Diomaye devenu président sur son prédécesseur ? Mais aujourd'hui il est en train de vouloir marcher sur ses traces. Aujourd'hui, avec la propension des élites prédatrices à vouloir continuer de s'accaparer de façon illicite

les maigres ressources nationales, le risque d'implosion de notre société est toujours présent. Aujourd'hui le peuple sénégalais est l'otage d'un Président de la République « omniscient », « omnipotent » qui peut se permettre tous les écarts et abus car sa responsabilité reste « introuvable et sa révocabilité exclue ». A cause de cet hyper-présidentialisme qui a toujours eu cours au Sénégal, les citoyens assistent impuissants à la manipulation de leurs institutions sans qu'il n'y ait de mesures appropriées pour l'arrêter. L'opposition qui devait inverser la tendance ne parvient toujours pas à trouver la bonne formule. C'est comme si les candidats à la présidence n'avaient qu'une seule et unique vision, celle de se servir et de servir leur clan. Pourtant les recommandations auraient pu être un début de solution face à cette crise multidimensionnelle aux conséquences imprévisibles que le Sénégal traverse aujourd'hui.

Malheureusement, les politiciens professionnels qui, n'ont aucune ambition pour le pays ; conscients que la mise en œuvre de ces Assises mettrait fin à leur florissant business pour ouvrir de nouvelles perspectives aux citoyens se démènent comme des forcenés pour qu'elles soient classées dans les tiroirs de l'oubli.

Et il serait dommage pour le pays que ces intrigants réfractaires à toute idée de progrès aient gain de cause car ce serait un vrai gâchis pour le Sénégal. D'autant qu'une somme avoisinant le milliard a été déboursée pour ce travail. Lors de la première journée de restitution des Assises, Makhtar Mbow président des Assises déclarait : « nous sommes dans un monde nouveau où le savoir devient un élément essentiel de transformation et de progrès de nos sociétés ». C'est dans le contexte d'un monde en pleine transformation que les conclusions des assises constituent pour le Sénégal, l'alternative la plus sûre pour éviter à notre pays de sombrer dans la violence ». Paroles d'un sage.

Par El Hassane SALL



Journée de l'Enfant Africain



33 849 65 49
76 645 54 07

 ccbmindustries@ccbm.sn
www.ccbmauto.com

 Réclamations
77 128 16 00

EXPORTATIONS D'ANACARDE

Vers le retrait de la taxe de 20 FCFA initialement envisagée

Présidant le Comité Régional de Développement (CRD) consacré à l'Agropole Sud et à la filière anacarde, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Dr. Serigne Guèye DIOP, a annoncé le retrait de la taxe de 20 FCFA initialement envisagée sur les exportations d'anacarde.

Cette décision traduit la volonté du Gouvernement de privilégier la concertation avec les acteurs de la filière afin de préserver sa compétitivité tout en poursuivant les réflexions sur les mécanismes de financement durable du secteur et le renforcement de la transformation locale. Le Ministre a, par



ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'État en faveur de l'industrialisation à travers la valorisation des productions nationales, la création de valeur ajoutée et le maintien des devises dans l'économie sénégalaise. S'agissant de l'Agropole Sud, Dr Serigne Guèye DIOP a renouvelé son appel au secteur privé à saisir les opportunités offertes par ce projet structurant, doté d'un investissement global de 90 milliards FCFA. À Adéane, les infrastructures sont désormais opérationnelles et prêtes à accueillir les entreprises désireuses de contribuer à la transformation économique de la Casamance et du Sénégal.

CRD SPÉCIAL SUR LES AGROPOLES ET LA FILIÈRE ANACARDE

L'ORSRE au rendez-vous des enjeux de développement de la filière

Le Directeur général de l'ORSRE a pris part, ce mardi 16 juin 2026 à Ziguinchor, au Comité Régional de Développement (CRD) spécial consacré au Projet Agropole Sud et à la filière anacarde, sous la présidence du Ministre de l'Industrie et du Commerce, le Dr. Serigne Guye Diop. Cette rencontre a réuni les autorités administratives, les services techniques de l'État, les partenaires ainsi que les différents acteurs de la chaîne de valeur anacarde.

Les échanges ont permis de faire le point sur les performances de la filière, qui a enregistré en 2025 des exportations de 118 914 tonnes de noix brutes de cajou pour une valeur estimée à 92 milliards de FCFA. Les discussions ont également porté sur les défis liés à la transformation locale, à la création de valeur ajoutée, au financement des acteurs et au renforcement de la compétitivité de la filière. Dans son intervention, le Ministre de l'Industrie et du Commerce a réaffirmé la volonté de l'État de faire de l'anacarde une filière prioritaire, plus rémunératrice et davantage créatrice d'emplois et de richesses. Il a notamment souligné l'importance des Agropoles, du PACAS et du Système de Récépissé d'Entrepôt comme instruments structurants destinés à soutenir la transformation locale et l'accès au financement. À cette occasion, l'ORSRE a mis en exergue le rôle stratégique du Système de Récépissé d'Entrepôt dans la modernisation de la filière. Ce mécanisme permet aux producteurs et opérateurs de stocker leurs produits dans des infrastructures agréées et sécurisées, de valoriser leurs stocks et d'accéder plus facilement aux financements bancaires, tout en améliorant leurs conditions de commercialisation. L'ORSRE réaffirme ainsi son engagement à accompagner les acteurs de la filière anacarde et à contribuer aux efforts de l'État visant à faire de l'anacarde un véritable levier de développement économique, de transformation industrielle et de création de richesse au profit des territoires et des populations.

ADÉANE

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce mobilise le secteur privé autour de l'Agropole Sud.



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Dr. Serigne Guèye DIOP, a présidé ce lundi à Adéane la Journée Portes Ouvertes dédiée à l'installation du secteur privé dans l'Agropole Sud. À cette occasion, le Ministre a rassuré les entreprises intéressées par cette plateforme intégrée sur les nombreuses commodités mises à leur disposition afin de renforcer la compétitivité des industries locales. Au-delà de l'anacarde, de la mangue ou encore du maïs, l'Agropole Sud vise la valorisation de l'ensemble des ressources

agricoles et halieutiques de la zone. De la production à la transformation, jusqu'à la commercialisation, c'est toute la chaîne de valeur qui est au cœur de cette dynamique de développement industriel.

En marge de cette visite, le Ministre s'est rendu à la ferme de Djifanghor exploitée par M. Hamady Sonko, Président de l'Interprofession Cajou du Sénégal, ainsi qu'à l'usine de transformation d'anacarde en amandes Casa Industries, une entreprise soutenue par l'ADEPME et le PACAS.

KOUMPENTOUM

Près d'une tonne de cocaïne interceptée par la douane

Dans le cadre de la lutte contre la Criminalité transnationale organisée (CTO), les agents de la Brigade mobile des Douanes de Koumpentoum, relevant de la Subdivision des Douanes de Tambacounda, Direction régionale du Sud-est, ont effectué une saisie record de drogue portant sur 844 plaquettes de cocaïne d'un poids total de 970,6 kg.

La saisie a été opérée ce lundi, 15 juin 2026, vers 08heures, sur l'axe Koumpentoum-Koungheul, plus précisément à Ida Mouride. La drogue a été dissimulée dans une cachette soigneusement aménagée dans un camion en provenance d'un pays limitrophe. Ce camion transportait une grosse quantité de « Madd » qui,



visiblement, servait de moyen de dissimulation pour tromper la vigilance des agents. Mais c'était sans compter avec la détermination des agents qui, sur la base d'indices et de critères objectifs, ont investi le camion qui était en stationnement à 200 mètres de la route nationale. La drogue

saisie est certifiée être de la cocaïne pure par le Laboratoire national de la Police technique et scientifique. Sa contrevalet est évaluée à 58 milliards 236 millions de francs CFA. L'enquête suit son cours. Pour rappel, lors de sa récente tournée dans la Région douanière du Sud-est, le Directeur

général des Douanes avait mis l'accent sur la nécessité d'inscrire résolument l'action douanière dans la prévention et la lutte contre les menaces sécuritaires et le relèvement du niveau de vigilance face à la CTO, notamment le trafic international de drogues. Monsieur Babacar MBAYE avait, par la même occasion, décidé de renforcer le personnel et les équipements des unités douanières avec en perspective un dispositif opérationnel robuste à même de jouer pleinement sa partition dans la sanctuarisation du territoire national. Ces mesures commencent déjà à porter leurs fruits. L'Administration des Douanes réaffirme sa détermination à combattre le trafic illicite sous toutes ses formes et invite les populations, les routiers et autres acteurs du commerce à accompagner les unités douanières dans leur croisade continue contre le crime organisé.

AFRIKAJOM CENTER FRAPPE FORT

Quand un colonel des Douanes décrypte la guerre mondiale pour les minerais africains

AfrikaJom Center, fidèle à son engagement en tant que think tank de la société civile, lance la deuxième édition de son Université d'Hivernage. Et le choix de l'invité en dit long sur l'ambition de cette initiative.

Pour décrypter le thème « Transition écologique, ressources minérales et compétition des puissances », l'organisation a convié une personnalité hors du commun : le colonel Amadou Tidiane Cissé, inspecteur principal des Douanes, sociologue, écrivain et expert reconnu en géopolitique, sécurité et gouvernance des ressources naturelles.

Ce n'est d'ailleurs pas sa première rencontre avec AfrikaJom Center. Mais une nouvelle fois, l'intervenant a captivé son auditoire par la pertinence de ses analyses et la profondeur de sa lecture des dynamiques internationales. Car derrière l'uniforme se cache un intellectuel qui bouscule les idées reçues. Auteur de *Le Terrorisme : la fin des frontières*, *Le Pétro-Terrorisme* et *Le Banquet des Minerais*, le colonel Cissé propose une lecture singulière des grandes mutations qui traversent le monde contemporain. Son intervention a mis le doigt là où cela fait mal : les crises qui secouent aujourd'hui le Sahel ne peuvent être comprises uniquement sous l'angle sécuritaire. Elles s'inscrivent également



dans une compétition mondiale de plus en plus intense autour des ressources stratégiques. Le lithium du Mali, notamment à travers le gisement de Goulamina dont les réserves sont estimées à près de 267 millions de tonnes, l'hydrogène naturel découvert avec un taux de pureté annoncé de 98 %, ou encore les terres rares indispensables aux technologies du futur, illustrent l'importance stratégique croissante du continent africain. Autant de richesses qui attisent les convoitises et redessinent les rapports de force internationaux. À travers une démonstration rigoureuse, le colonel Cissé a montré comment la transition énergétique, le numérique

et l'intelligence artificielle placent désormais les minerais critiques au cœur des rivalités entre grandes puissances. Derrière certaines tensions diplomatiques, initiatives de paix ou stratégies d'influence se joue souvent une bataille plus discrète, mais décisive : celle du contrôle des ressources qui alimenteront l'économie du futur. Des exemples du Mali, du Nigeria, de la RDC ou encore du Groenland, il ressort une même réalité : l'Afrique est devenue l'un des espaces stratégiques majeurs de la compétition mondiale du XXI^e siècle. Recevoir le colonel Amadou Tidiane Cissé, c'est offrir aux jeunes leaders une occasion rare d'accéder à une

lecture stratégique du monde, loin des analyses superficielles et des discours convenus. Plus qu'une conférence, cette rencontre fut une invitation à penser les enjeux de souveraineté, de développement et de gouvernance qui détermineront l'avenir du continent. À travers cette deuxième édition de son Université d'Hivernage, AfrikaJom Center confirme sa vocation : former des citoyens éclairés, des esprits critiques et des leaders capables de comprendre les transformations du monde pour mieux agir sur leur environnement.

Par Rama SECK

PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉVISION DE LA CONSTITUTION

A un moment donné, il faudra bien rappeler les députés de la majorité à l'ordre



Une lecture simple du premier alinéa de l'article 103 de la constitution peut laisser penser que les députés peuvent se regrouper dans leur majorité, faire des propositions de révision constitutionnelle, les soumettre à la mécanique de leur nombre et espérer une promulgation de droit. Alinéa 1 de l'article 103 : « l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la

République et aux députés. » Mais si l'assemblée nationale peut ainsi librement faire des propositions de lois et les voter, en matière constitutionnelle, elle ne peut adopter, seule, une proposition de loi que si le Président de la République, saisi par la même assemblée d'un avis, décide de soumettre cette proposition au vote des députés uniquement. En effet, la donne que l'Assemblée semble occulter,

c'est que même si elle vote une proposition de loi, l'alinéa 3 de l'article 103 précise que « Le projet ou la proposition de révision de la Constitution est adopté par l'Assemblée nationale selon la procédure prévue à l'article 71 de la présente Constitution. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum. » Ce qui de façon inéluctable pose le principe du double vote en cas de proposition de loi

décidée seule par le parlement. En d'autres termes, si l'assemblée nationale fait voter sa proposition de révision, la loi votée n'entrera en vigueur qu'après un référendum qui devra être convoqué par le Président de la République. (à son rythme?). L'Assemblée nationale ne peut voter de propositions de révision qui deviennent définitives après leur adoption que si et seulement si le Président de la République (Bassirou Diomaye Faye), décide - seul - que la révision sera exclusivement votée par l'assemblée. C'est ce qui ressort de façon limpide de l'alinéa 4 de l'article 103 « Toutefois, le projet ou la proposition n'est pas présenté au référendum lorsque le Président de la République décide de le soumettre à l'Assemblée nationale. ». Pour dire qu'en matière constitutionnelle, la majorité parlementaire ne peut pas défier le Président de la République. Tout au plus, elle fera perdre du temps au sénégalais car on est pas dans le cas où si le Président de la République ne promulgue pas, le président de l'assemblée le fait de droit. Légiférer ne se fait jamais avec émotion; seule la lucidité dans la compétence permet de gouverner efficacement.

Me Souleymane Soumaré
Avocat

MONDIAL 2026 - FRANCE / SÉNÉGAL 3-1

Les Lions ont résisté avant de céder face aux Bleus



Par Mamadou DIËYE

Le Sénégal a manqué son entrée en lice à la Coupe du monde 2026 en s'inclinant face à la France (3-1), ce mardi au MetLife Stadium du New Jersey, lors de la première journée du groupe I.

Les hommes de Pape Thiaw ont pourtant livré une première période convaincante, tenant tête aux Bleus et se procurant même la meilleure occasion avant la pause. Dans le temps additionnel, Ismaïla Sarr s'est retrouvé en excellente position, mais n'est pas parvenu à ouvrir le score. Au retour des vestiaires, la France a haussé le rythme et a fini par trouver la faille. Servi par une ouverture lumineuse de Michael Olise, Kylian Mbappé a ouvert le score (66'), donnant l'avantage à son équipe. Les Lions ont ensuite tenté de revenir dans la rencontre,

multipliant les offensives à la recherche de l'égalisation. Mais à la 82e minute, Bradley Barcola, fraîchement entré en jeu, a doublé la mise pour la France. Le Sénégal n'a toutefois pas abdicqué. Entré en cours de jeu à la place d'Ismaïla Sarr, Ibrahima Mbaye a redonné espoir aux siens en réduisant l'écart (90+5'). Un espoir de courte durée puisque, dans la foulée, Kylian Mbappé s'est offert un doublé pour porter le score à 3-1 et sceller définitivement le sort de la rencontre (90+6). Les Lions devront rapidement tourner la page et réagir lors de leur deuxième sortie dans cette Coupe du monde. Ils affronteront la Norvège le 23 juin à 00h00 GMT, toujours dans le New Jersey, avec l'objectif de relancer leurs chances de qualification.

COUPE DU MONDE

La France s'impose d'entrée devant le Sénégal (3-1)

La rencontre tant attendue entre la France et le Sénégal et qui avait un parfum de revanche s'est soldée par une victoire des français sur le score de 3 buts à 1.

L'exploit de 2002 quand les Lions battaient les Coqs par 1 but à zéro n'a pas été réédité. La France de Mbappé a pris sa revanche en battant le Sénégal sur la marque de 3 buts à 1. Si en première période les lions avaient montré de très belles choses en imposant aux français un jeu séduisant axé sur de courtes passes et des transitions rapides, la seconde période fut tout autre. Elle a été calamiteuse. Trois buts encaissés par Édouard Mendy sur des séquences presque identiques sur les deux buts de Mbappé et de Barkola. La défense sénégalaise qui était aux abois a pris l'eau. Le réveil de Olysé a créé un cataclysme depuis le milieu de terrain où il démarrait balle au pied comme un bolide. Lamine Camara et Idrissa Gana Guéye ont perdu leurs repères en seconde période; ce qui fit l'affaire des bleus. L'attaque sénégalaise avec Nicolas Jackson et Ismaïla Sarr avait la possibilité de tuer le match et cela a été déterminant dans le sursaut d'orgueil des français. Le Sénégal manque de tueurs devant et si ça bloque à ce niveau, il y a toujours des répercussions car ça use le moral d'une équipe. La défense des lions a été transparente en seconde période à cause d'un milieu de terrain qui était récupéré par l'adversaire.

L'entrée de Ibrahima Mbaye a créé quelques lueurs d'espoir avec à la clé un splendide but, mais cela n'a pas suffi.



Le Sénégal a perdu une bataille mais pas la guerre. Il reste deux matchs contre la Norvège et l'Irak qu'il faudra impérativement gagner si le Sénégal compte continuer sa campagne. Pour cela il faut de la folie en attaque et sortir des stéréotypes.

Entamer la compétition par une défaite était une chose à éviter car le coach Pape Thiaw tout comme les joueurs savent que les matchs qui restent sont des matchs couperets où il faut batailler ferme pour s'en sortir. Le Sénégal a-t-il les moyens d'y arriver, cela reste à prouver dans les jours à venir.

Par Thierno Amet DIONG

SOUTIEN AUX LIONS DU SÉNÉGAL

Le Maire de Kaolack Serigne Mboup Lance un Appel à la Mobilisation



Dans une démonstration de ferveur patriotique sans précédent, Monsieur Serigne Mboup, Maire de la ville de Kaolack et Président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce du Sénégal, a adressé un message puissant aux Kaolakoises et Kaolakois, les incitant à se rassembler massivement pour encourager l'équipe nationale de football. Dans le cadre d'une initiative qui vise à créer une ambiance festive et solidaire, il a ouvert une fan zone au sein de la Mairie de Kaolack, où les supporters pourront se retrouver pour vivre ensemble les matchs de leurs héros.

« Faisons de Kaolack la capitale de la ferveur patriotique et du soutien indéfectible à notre équipe nationale », a déclaré Mboup lors d'une conférence de presse tenue ce matin. Ce message a pour but d'inspirer la communauté à faire preuve de civisme et d'amour pour la patrie, tout en renforçant les liens sociaux autour de la passion commune pour le football. En outre, le Maire a annoncé, en partenariat avec Dakar Atlanta Cargo Flight, l'ouverture de fan zones à l'international, notamment à Atlanta, New York, Los Angeles et Montréal. Cette initiative vise à garantir que la diaspora sénégalaise puisse également participer à la célébration et au soutien de l'équipe, témoignant ainsi de l'unité du Sénégal à travers le monde. Serigne Mboup a partagé un souvenir émouvant de 2002, lorsqu'il a eu l'honneur d'être l'un des premiers sponsors des Lions et d'assister à leur historique victoire contre la France (1-0) au stade de Séoul. « Ce jour-là, j'ai vu un peuple rêver et l'Afrique entière vibrer. Cette émotion demeure gravée dans mon cœur », a-t-il exprimé, évoquant la fierté collective ressentie à l'époque. S'adressant directement aux joueurs, le Maire a exhorté : « Jouez avec courage, honneur et fierté. Un peuple et un continent tout entier marchent à vos côtés. » Mboup a souligné l'importance de cette solidarité, en rappelant que le rugissement du Lion, emblème du Sénégal, doit résonner plus fort que jamais sur la scène internationale, faisant écho à l'esprit de victoire qui avait marqué la Coupe du Monde de 2002. « Allez les Lions ! » a-t-il conclu, appelant à une mobilisation générale de tous les Sénégalais, qu'ils soient à Kaolack ou ailleurs dans le monde, pour soutenir leur équipe. « Ensemble, écrivons une nouvelle page de l'histoire du Sénégal et de l'Afrique. » Kaolack se prépare donc à vibrer au rythme des matchs des Lions, et la fan zone de la Mairie s'annonce comme un lieu de ralliement pour les passionnés de football. Les Kaolakois, unis par leur amour pour leur pays et leur équipe, s'apprentent à faire entendre leur voix, transformant chaque match en une célébration collective, symbole de l'unité et de la détermination du Sénégal sur la scène mondiale.

Par Ousmane SARR